

RNCP : 35028

Agent(e) de Service Médico-Social

Métier

L'emploi s'exerce sous la hiérarchie du responsable hôtelier, au sein d'une équipe pluri professionnelle. Selon les compétences mises en œuvre, l'emploi s'exerce sous la responsabilité partagée du responsable hôtelier et du responsable soignant.

L'agent(e) de service médico-social réalise le nettoyage et le bionettoyage des locaux de l'établissement et contribue aux prestations du service hôtelier. Dans le respect des limites de sa fiche de poste et des compétences de chaque métier, l'agent(e) de service médico-social vient en appui de l'équipe soignante pour accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne. Il (elle) prend en compte la disposition psychique et l'état physique du résident au moment où il (elle) intervient auprès de lui ou dans son espace. Tout au long de son service, l'agent(e) de service médico-social est attentif au résident, communique avec lui de manière adaptée et bienveillante. Il (elle) exerce ses activités en faisant preuve de non-discrimination. L'emploi exige une station debout prolongée avec un rythme de travail soutenu. Le port d'une tenue professionnelle adaptée et dédiée à l'activité est requis. Si nécessaire pour l'activité, le port d'un équipement de protection individuelle approprié est exigé. Le travail peut s'exercer en horaires décalés ou coupés, tous les jours de la semaine, y compris le weekend, les jours fériés et parfois la nuit.

Objectifs de la formation

- Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents
- Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement
- Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 002837 - Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents

- Nettoyer les locaux et les sanitaires communs dans le respect des modes opératoires
- Appliquer des protocoles de bio-nettoyage des chambres et des surfaces

CCP 002838 – Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement

- Contribuer au service du linge des résidents et de l'établissement
- Contribuer au service des repas des résidents

CCP 002839 – Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé

- Accompagner le résident dans ses déplacements
- Accompagner le résident à prendre son repas et à boire

Déroulé de la formation

Intitulés	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents	3	105
Consolidation des compétences acquises	1	35
Période en entreprise	2	70
Module 2 : Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement	2	70
Consolidation des compétences acquises	1	35
Module 3 : Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé	3	105
Période en entreprise	2	70
Module de synthèse	1	35
Session d'examen	1	35

Certification/Diplôme

- Titre Professionnel de Niveau 3 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 05/10/2020) composé des 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).

Modalités de certification

- Voir la fiche métier sur : www.afpar.com

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur(se) d'emploi à partir de 18 ans.
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Niveau 3ème – savoir lire, écrire, compter.

Les aptitudes requises

- Capacités d'adaptation et d'organisation
- Aisance dans l'expression écrite et orale (maîtrise de l'orthographe)
- Capacités relationnelles et maîtrise de soi (écoute, sens du contact et du dialogue, empathie)

Modalités d'accès

1. Inscription :

- a) Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.com
- b) Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
- c) Auprès de Pôle Emploi ou de la Mission Locale.

2. Participation à la réunion d'information collective,

3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,

4. Entretien avec un(e) psychologue du travail,

5. Décision par une commission de recrutement.



Cofinancé par
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion.
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).



Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Durée de la formation

Durée totale de la formation	595 heures (17 semaines)
Durée en centre de formation	455 heures (13 semaines)
Durée en entreprise	140 heures (4 semaines)

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi d'Agent(e) de Service Médico-Social (ROME J1301).

Suite de parcours

- Formations complémentaires :
 - Aide-soignant(e)
 - Accompagnant(e) éducatif(ve) et social
 - Assistant(e) de vie aux familles

Equivalences/liens/correspondances avec les certifications d'autres ministères

- Pas d'équivalence

Passerelles vers des certifications du Ministère du travail

- Aucune




Financement

- Cette formation est financée avec l'aide du FSE (REACT-UE) et de Région Réunion dans le cadre de la réponse de l'Union Européenne à la pandémie COVID-19.
- La formation est totalement prise en charge pour les demandeurs d'emploi.

Dates prévisionnelles de la formation et lieu

Lieux	Dates de début	Dates de fin	Modalités
CFPA de Saint André	11/10/2023	09/02/2024	En présentiel
	30/09/2024	24/01/2025	En présentiel
CFPA de Saint Paul	18/10/2023	16/02/2024	En présentiel
	05/03/2023	05/07/2024	En présentiel
CFPA de Saint Pierre	23/05/2024	19/09/2024	En présentiel

Nombre de demandeurs d'emploi en attente de recrutement pour cette formation

		
CFPA de Saint André	CFPA de Saint Paul	CFPA de Saint Pierre
Rouge : nombre d'inscrits très importants Orange : assez important Vert : peu élevé	Rouge : nombre d'inscrits très importants Orange : assez important Vert : peu élevé	Rouge : nombre d'inscrits très importants Orange : assez important Vert : peu élevé

Indicateurs

Nombre de stagiaires formés	
2022	Effectif : 14

Taux de réussite à la session d'examen		
2022	Validation totale : 100%	

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation		
2022	57%	Taux de réponse : 100%

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois d'Agent(e) de Service Médico-Social		
2022	43%	Taux de réponse : 100%

Taux de satisfaction des stagiaires	
2022	100%



Cofinancé par
l'Union européenne

